



Information aux heureux coureurs qui se préparent pour l'Armen Race ou la Trinité-Cowes :

Suite à certaines interrogations, la SNT souhaite apporter les précisions suivantes à propos des balises de tracking.

Jusqu'à présent les balises de positionnement étaient mises à disposition par l'organisateur d'une course qui contractait avec un des différents acteurs du marché.

Comme vous l'avez peut-être appris, le RORC impose désormais à tous les coureurs d'acquérir une balise de positionnement individuelle de la marque britannique *Yellow Brick* pour toutes les courses outre-Manche. Cette décision du RORC lui est propre, n'a pas été concertée, et nous l'avons découverte fin 2024.

Plusieurs coureurs nous interrogent sur la possibilité d'utiliser cette balise *YB* pour les courses de la SNT

Après plusieurs années où nous avons utilisé les balises *Yellow Brick*, la SNT a de son côté fait le choix de la marque française *Ocean Tracking* pour le suivi de toutes les régates offshores du club. Ce choix a été fait comme toujours sur des critères objectifs :

- Coût global de la prestations (Balises + data) et du service associé,
- Simplicité et flexibilité logistique (problèmes et couts de douanes et transport, délais de mise à disposition),
- Qualité de l'interface cartographique tant pour les coureurs que pour la direction de course (accès, sécurité, outils d'analyse, etc.),

Contrairement à la politique du RORC, les coureurs n'ont aucune obligation d'achat d'une telle balise, celle-ci étant fournie comme précédemment par la S.N.T.

Malheureusement, la technique et l'interface logicielle de ces deux marques ne sont pas compatibles, ce serait trop simple ! A ce jour, une balise d'une marque ne peut être utilisée sur le soft de l'autre.

La SNT ne peut, sans conséquences financières lourdes, se désengager de son contrat avec *Ocean Tracking* et ne l'envisage d'ailleurs pas compte tenu de la qualité de la solution. Il convient de rappeler par ailleurs que le RORC n'a pas non plus vocation à imposer ses règles aux autres clubs.

En conséquence, les deux solutions devront exister en parallèle - au moins cette année - pour les coureurs concernés. Nous tenterons avec les parties intéressées de trouver des solutions techniques et commerciales pour la suite.

Nous regrettons sincèrement cette situation, bien indépendante de notre volonté.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE
de la TRINITE SUR MER
Cours des Quais
Môle Eric Tabarly
56470 LA TRINITE SUR MER